

Ecole primaire publique
Rue Maurice Lesourd
28630 Nogent le Phaye
02/37/31/61/84

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 10 novembre 2011

Enseignants: Mme Depont, Mme Duhamel, M Juberay, Mme Macquaire, Mme Naveau, Mr Villemade.
ATSEM: Mme Magoaric, Mme Flèche
Municipalité: Mr Guérin, premier adjoint
Parents d'élèves: Mme Auché, Mme Brière, Mme Desrues, Mme Duval, Mme Galland, Mme Lachasse
Absents excusés:
Mme Eyraud, Inspectrice de l'Education Nationale, Chartres II
Mme Franchet, adjointe en charge des écoles

La réunion débute à 18 heures. Le secrétaire de séance est Mme Naveau.

Rentrée 2011/2012

Élections des représentants des parents d'élèves le vendredi 14 octobre

109 votants pour 174 électeurs, soit un taux de participation de 60%.

Cinq titulaires et une suppléante ont été élus

Constat: 90% des votes se sont faits par correspondance.

Prévoir pour l'année prochaine un nouvel horaire d'ouverture du bureau de vote de 14h00 à 18h00.

Effectifs / Equipe pédagogique.

Mme Duhamel a été affectée sur la classe de CE1/CE2.

Elle est remplacée le lundi par Mme Gauluet (jusqu'à la fin de la 2ème période).

133 élèves sont inscrits cette année

13PS/13MS: Mme Macquaire - Mr Villemade

10 MS/17GS: Mme Naveau

19 CP/8 CE1: Mr Juberay

8CE1/ 20CE2: Mme Duhamel +1 CE2 en janvier 2012

11CM1/14CM2: Mme Depont

Les effectifs sont en hausse pour la prochaine rentrée

Nous avons compté 127 élèves au moment des prévisions d'effectifs l'année dernière et 133 élèves ont effectué leur rentrée en septembre 2011 (134 en janvier 2012)

137 élèves sont attendus pour la rentrée 2012 (14 Petits nés en 2009)

Les deux classes de GS/CP et CP/CE1 seraient très chargées.

Mr Guérin précise qu'un lotissement est prévu sur la commune pour la rentrée 2013.

Langues

Cette année, c'est une intervenante extérieure, Mme Fabienne Perron qui enseigne l'anglais, le mardi et le vendredi après-midi de 13H30 à 14H15 aux CE1

de 14H15 à 15H00 aux CE2

de 15h15 à 16H00 aux CM1/CM2

Structure péri-scolaires

Effectifs de la garderie, matin: de 17 à 26 élèves

Effectifs de la garderie le soir: de 38 à 52 élèves

Effectifs de la cantine, maternelle: de 38 à 42 élèves

élémentaire: de 62 à 67 élèves

Mr Guérin annonce que le Conseil municipal a voté la veille un poste supplémentaire pour le service de cantine.

Projet d'école 2010/2014

Rappel des quatre objectifs:

- enrichir l'expression orale et écrite des élèves
- améliorer la compréhension des textes
- utiliser des instruments de mesure de l'espace et du temps
- sensibiliser les élèves aux problèmes de l'environnement

Avenant au projet d'école

Pour cette deuxième année de mise en œuvre du projet d'école, nous avons affiné notre programme de travail à partir des résultats des évaluations de CM2 (janvier 2011) et de CE1 (mai 2011)

Aide personnalisée

Reprise de l'organisation 2010 / 2011, le lundi, le mardi ou le jeudi de 16h30 à 17h30.

Activités et sorties

Cette année, les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 se sont inscrites à l'action Écolire.

Les classes de CP/CE1 ET CE1/CE2 se sont inscrites à l'action Ecole et Cinéma.

Les CM1/CM2 se sont inscrits au Webtour.

Des sorties ont déjà été effectuées:

le 18 octobre 2011 au matin, les élèves des deux classes maternelles se sont rendus à la ferme pédagogique de Nogent Le Phaye, la Renaissance

Coût des entrées pris en charge par la coopérative scolaire: 4€ par enfant

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 138€ (car de 61 places)

le 20 octobre 2011, les CM1/CM2 ont participé au cross du collège

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 113 €

le 10 novembre 2011, les élèves de CM1/CM2 se rendront au Compa (atelier gratuit)

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 115€

Des sorties sont prévues:

le 15 novembre 2011, les élèves de CP/CE1 se rendront à la ferme pédagogique de Nogent Le Phaye, la Renaissance.

Coût des entrées pris en charge par la coopérative scolaire: 4€ par enfant

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 75€

le vendredi 9 décembre 2011, les CP/CE1 et les CE1/CE2 assisteront à la projection du premier film de la sélection Ecole et Cinéma aux Enfants du Paradis

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 146€ (car de 61 places)

Coût des entrées pris en charge par la coopérative: 2,50€ par enfant

le vendredi 9 décembre au matin, les élèves des deux classes maternelles participeront à l'atelier PAS à pas au Compa, sur le thème de la ferme (atelier gratuit)

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 152€ (car de 61 places)

en janvier, les élèves de cycle II et de cycle III se rendront à la toute nouvelle salle culturelle de Nogent Le Phaye pour assister à un spectacle proposé par la F.O.L., un conte d'Andersen.

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 138€ (car de 61 places)

Coût du spectacle pris en charge par la Coopérative scolaire: 3,50€ par enfant

en mars, toutes les classes sont invitées à assister à la répétition d'un groupe de musiciens, la Compagnie Grimberg /Barré

le 26 janvier, les élèves de maternelle se rendront au cinéma les Enfants du Paradis dans le cadre d'une animation menée avec le COMPA de Chartres voir *Vent de folie sur la ferme*.

le 27 janvier les CM1/CM2 se rendront également au cinéma les Enfants du Paradis dans le cadre d'une animation menée avec le COMPA de Chartres.

Le coût des transports sur Chartres est pris en charge pour l'année scolaire par la municipalité (budget 2011 de 2000€)

Coopérative scolaire

Les activités prévues dans les classes en lien avec le projet d'école sont financées par la coopérative scolaire.

La coopérative scolaire finance aussi les achats d'albums, les abonnements, les ingrédients, du matériel divers (préparation du marché de Noël, du Carnaval), des friandises (fête de Noël)...

Le bilan financier 2010/2011 présentait au 31 août 2011 un solde positif de 190€.

La participation des parents à la coopérative scolaire est fixée pour l'année à 22€ pour un enfant ou à 20€ par enfant (fratrie).

Odyssée:

Depuis le mois de septembre, les élèves de GS, les CP/ CE1 et les CE1/CE2 se rendent à l'Odyssée. Les parents agréés souhaiteraient que d'autres parents passent l'agrément (ils ne seront plus disponibles l'année prochaine)

Cette information sera relayée dans le bulletin municipal de Nogent Le Phaye de janvier.

Dates à retenir:

Cérémonie commémorative du 11 novembre:

Comme chaque année, les enfants des écoles et les enseignants sont invités à se rendre à 11h30 devant la mairie de Nogent Le Phaye.

Exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme incendie prévu un jeudi.

Photographe présent ce jeudi 10 novembre à l'école.

Marché de Noël, le vendredi 9 décembre à partir de 16H45 à l'école

Fête de Noël le vendredi 16 décembre 2011, après-midi, à l'école

Un spectacle de Noël sera offert par la municipalité aux enfants du village **samedi 10 décembre**, après-midi, à la salle culturelle de Nogent Le Phaye

Carnaval de l'école sur le thème de la ferme le vendredi 30 mars 2012

Demande des parents d'élèves:

Prévoir des barrières pour la sécurité lors du regroupement devant l'école à la fin du défilé

Organiser le parcours avec un passage au Hameau des Fées

Tri des déchets / fin de la 1ère période

Depuis l'année dernière, les emballages et papiers collectés à l'école sont emmenés par les employés communaux à la fin de chaque période

Une action sera menée par les classes sur ce thème lors de la 3ème période.

Vote du règlement intérieur

Deux modifications concernant le stationnement des poussettes et les médicaments sont apportées au règlement 2010/2011.

Après lecture, le règlement 2011 /2012 est adopté par le Conseil d'école.

Equipement

L'équipe des enseignants poursuit cette année le projet d'organiser la BCD pour permettre aux élèves d'emprunter des livres et de faire des recherches de documents.

L'achat par la municipalité de meubles de rangement pour les livres et d'un ordinateur dédié au logiciel *BCDi3* contribue à mener notre tâche dans de bonnes conditions

Un TBI a été installé dans la classe de CP/CE1 pour la rentrée.

Suite au passage de l'infirmière, au mois d'octobre, à l'école, la municipalité prévoit d'équiper chaque sanitaire de l'école avec du savon liquide et des sèche- mains pour respecter les normes d'hygiène.

L'équipe des enseignants souhaiterait éviter l'achat de sèche-mains électriques dans les sanitaires maternelles en raison des locaux qui résonnent beaucoup.

Une alarme a été installée à l'école pendant l'été

Travaux

Les petits vélos des élèves de maternelle ont été réparés.

Des «carrés» en bois ont été installés pour permettre aux classes maternelles et aux CP/CE1 de jardiner.

Des remerciements sont adressés à l'association de parents d'élèves qui offre un livre à chaque élève à la fin de l'année scolaire.

Les parents d'élèves s'adressent à Mr Guérin pour signaler leur mécontentement en raison des portions réduites servies aux enfants de primaire et de maternelle à la cantine depuis deux jours.

Dates des 2ème et 3ème Conseils d'école:

le vendredi 23 mars et le vendredi 15 juin 2012, à 18h00 à l'école.

Vous pourrez consulter le compte-rendu de ce conseil d'école en ligne sur le site de l'école

Nous vous invitons d'ailleurs à consulter le site de l'école où ont été mis en ligne l'année dernière de nombreuses productions, jeux de rimes, album détourné, comptes-rendus de sorties...

<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La réunion se termine à 20h10.

La secrétaire de séance:

Mme Naveau

La présidente:

Mme Macquaire